

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° DOPGLO-018

(Délivrée en vertu du RÈGLEMENT (UE) N° 305/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 2011)

1. Code d'identification unique du produit-type:

ANTEPRIMA

(EN 442-2:2014 - Annexe G – Figure G2 – Radiateur à éléments en aluminium moulé sous pression)

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'Article 11, paragraphe 4:

Modèle	ANTEPRIMA							
	2000	1800	1735	1600	1400	1200	1000	900
Entraxe [mm]	2000	1800	1735	1600	1400	1200	1000	900

Modèle	ANTEPRIMA								
	813	800	730	700	623	600	530	500	350
Entraxe [mm]	813	800	730	700	623	600	530	500	350

Numéro de lot : **VOIR EMBALLAGE.**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

**Radiateur métallique pour chauffage des bâtiments résidentiels, installé en permanence.
Fonctionnement à eau chaude ou vapeur, chauffé par source d'énergie extérieure, à des températures inférieures à 120 °.**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'Article 11, paragraphe 5:

GLOBAL di Fardelli Ottorino & C. s.r.l., via Rondinera nr 51, 24060 ROGNO (BG) Italie

5. Nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'Article 12, paragraphe 2 : **n.a.**

6. Système d'évaluation et de vérification de la conformité des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V :

Système 3

7. L'essais de type conformément à la norme EN 442 ont été effectués par:

**POLITECNICO DI MILANO – DIPARTIMENTO DI ENERGETICA - Laboratorio Misure Ricerche
Termotecniche M.R.T. - Organisme Notifié numéro 1695**

L'essai de conformité a couvert:

Dimensions nominales, Puissances thermiques, Étanchéité et résistance à la pression, Perte de charge.

Selon le :

Système 3

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: **n.a.**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles		Performances									Spécification technique harmonisée
Réaction au feu		A1									EN 442-1:2014
Émission de substances dangereuses		Non									EN 442-1:2014
Étanchéité à la pression		Pas de fuite à 2080 kPa									EN 442-1:2014
Température de surface		Maximum 120°C									EN 442-1:2014
Pression de service maximale		1600 kPa									EN 442-1:2014
Résistance à la pression		Pas de rupture à 2700 kPa									EN 442-1:2014
Puissance thermique nominale	Entraxe	2000	1800	1735	1600	1400	1200	1000	900	EN 442-1:2014	
	$\Phi_{\Delta t 30} =$	107,8 W	98,3 W	95,2 W	88,7 W	78,8 W	69,7 W	60,1 W	55,1 W		
	$\Phi_{\Delta t 50} =$	217,1 W	198,5 W	192,4 W	179,5 W	160,0 W	139,9 W	119,4 W	108,9 W		
Puissance thermique dans différentes conditions de fonctionnement (courbe caractéristique)	Équation caractéristique	$\Phi = Km \times \Delta t^n$									EN 442-1:2014
	Km=	1,01974	0,91505	0,88132	0,81183	0,71006	0,67456	0,62490	0,59393		
	n=	1,37033	1,37515	1,37672	1,37997	1,38479	1,36372	1,34265	1,33211		
Puissance thermique nominale	Entraxe	813	800	730	700	623	600	530	500	350	EN 442-1:2014
	$\Phi_{\Delta t 30} =$	50,4 W	49,6 W	45,8 W	44,1 W	39,8 W	38,5 W	34,5 W	32,8 W	24,1 W	
	$\Phi_{\Delta t 50} =$	99,6 W	98,2 W	90,7 W	87,4 W	79,0 W	76,4 W	68,6 W	65,2 W	48,0 W	
Puissance thermique dans différentes conditions de fonctionnement (courbe caractéristique)	Équation caractéristique	$\Phi = Km \times \Delta t^n$									EN 442-1:2014
	Km=	0,53623	0,52780	0,48204	0,46263	0,41306	0,39838	0,35391	0,33495	0,24116	
	n=	1,33547	1,33597	1,33868	1,33983	1,34281	1,34370	1,34640	1,34756	1,35335	
Durabilité:	Résistance à la corrosion	Pas de corrosion après 200 heures dans la chambre d'humidité									EN 442-1:2014
	Résistance des revêtements de peinture (Essai de quadrillage)	Classe 0									

Notes relatives au tableau :

- La colonne 1 contient la liste des caractéristiques essentielles définies dans les spécifications techniques harmonisées pour l'usage ou les usages prévus indiqués au point 3 ci-dessus ;
- Pour chaque caractéristique citée dans la colonne 1 et conformément aux prescriptions de l'Article 6, la colonne 2 contient les performances déclarées, exprimées par niveau ou classe ou au moyen d'une description, correspondant aux caractéristiques essentielles respectives. Les lettres « PND » (performance non déterminée) sont mentionnées lorsque les performances ne sont pas déclarées ;
- Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1 la colonne 3 contient :
 - une référence datée à la norme harmonisée correspondante et, le cas échéant, le numéro de référence de la documentation technique spécifique ou appropriée utilisée ;
 - ou
 - une référence datée au document d'évaluation européen correspondant, le cas échéant, et le numéro de référence de l'évaluation technique européenne utilisée ;

Lorsque, conformément à l'Article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit : **n.a.**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

ROGNO, 02/05/2023

Signé au nom et pour le compte de :
Global di Fardelli Ottorino & C. s.r.l.
 Ing. SANDRO PANTEGHINI – Service technique